

Préserver la nappe

DNA
24.2.2017

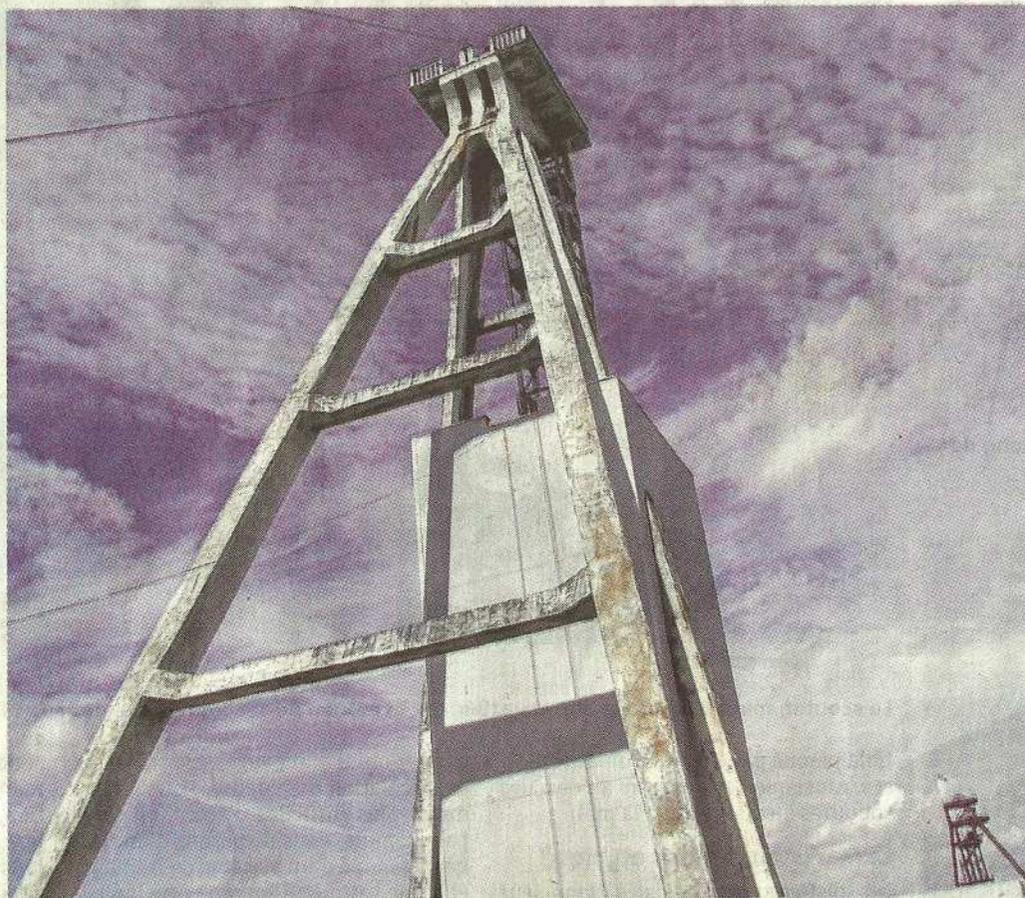
Les commissaires enquêteurs donnent un avis favorable au stockage souterrain des déchets ultimes de Stocamine pour une durée illimitée avec des conditions de maintien au sec et de surveillance. Mais ils demandent l'accélération du déstockage afin que seuls restent confinés les déchets qui ne pourront pas impacter la nappe phréatique d'Alsace, hors ceux du bloc 15.

Les conclusions de l'enquête publique diligentée par la préfecture du Haut-Rhin en octobre 2016 suite à la demande des MDPA de prolonger « pour une durée illimitée un stockage souterrain en couches géologiques profondes de produits dangereux non radioactifs dans la commune de Wittelsheim » sont désormais connues*.

Les trois commissaires enquêteurs ont recueilli les observations du public et les délibérations des communes du secteur concerné par l'enquête du 7 novembre au 15 décembre dernier (DNA du 18 décembre 2016). Leur rapport se termine par un avis en dix points et par une conclusion motivée.

Les faiblesses du dossier

Michel Lafond, Max Hoffner et Yvan Renckly se montrent extrêmement critiques au sujet de la gestion des déchets, des dix années perdues, des carences d'un dossier touffu et à leur avis, incomplet. Ils relèvent : « l'absence d'une solution complémentaire au seul confinement est une faiblesse significative du dossier [...] Le point le



Les chevalements Joseph (au fond) et Else resteront-ils debout pour pouvoir assurer, comme le demande le rapport, "une surveillance au plus près des déchets toxiques" ? PHOTO DNA

plus sensible du projet est celui des conséquences sur l'eau de la nappe d'Alsace ». Pour eux « il est vraisemblable qu'on se trouve devant un vrai sujet de

santé publique pour les générations futures ». Les trois commissaires enquêteurs livrent un avis sans détour : « Après des promesses

fallacieuses, des engagements non tenus, des fautes techniques indiscutables et une très longue inaction dommageable, il est à peine tolérable que le

projet présenté soit incomplet. Nous ne pouvons souscrire à l'idée que notre génération contribue en toute quiétude à dégrader la nappe d'Alsace dans les siècles à venir sans avoir au moins tenté de rendre ce projet neutre sur ce plan. »

Pourtant, le déstockage total n'est plus « une hypothèse complètement réalisable » après l'incendie du bloc 15 et « vu l'évolution de la mine et des déchets ». Ils donnent donc un avis favorable à la prolongation du stockage pour une durée illimitée. Un avis cependant « assorti de réserves impératives, cumulatives et non négociables ».

Un nouveau dialogue entre les parties

Ils estiment que le déstockage « doit être accéléré [...] et concerner tous les déchets comportant des fractions solubles significatives et pas seulement le mercure ». Les enquêteurs s'appuient en cela sur la Charte de l'environnement inscrite dans la Constitution. Ils soulignent aussi que le dossier « évoque bien à terme une dégradation de la qualité de la nappe », rendant impossible « d'admettre que ce projet est conforme aux ambitions du Sdage (schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux) ».

Concernant ce risque de pollution par ennoisement des gale-

ries de stockage, les commissaires constatent dans leur rapport : « Nous avons cherché en vain l'étude de l'hypothèse où on pourrait éviter cet ennoisement par pompage... ».

Ils demandent « le lancement immédiat d'une évaluation sérieuse du débit d'enneisement de la mine » et que « la piste du maintien à sec du stockage résiduel soit explorée sérieusement ». De plus « cette étude loyale doit être lancée avec la volonté d'aboutir » ; elle doit être obligatoirement menée par une structure indépendante des acteurs historiques du dossier.

Les commissaires demandent aussi de réfléchir « pour voir si une relocalisation des déchets restants pourrait permettre de réduire le nombre » des ouvrages devant boucher les accès aux galeries de stockage. Une réflexion doit de plus être menée pour la mise en place d'un dispositif permettant de « garder une vigilance sur ce dépôt de déchets toxiques ».

Et pour suivre toutes ces réserves ils proposent « l'établissement d'un nouveau dialogue » entre les différentes parties. ■

M.H.

» (*) On peut consulter le rapport complet à la mairie de Wittelsheim. La conclusion seule peut être téléchargée sur le site www.destocamine.fr.

Les réactions des élus, des associations et de l'exploitant

JWA
26.2.2017

WITTELSHEIM
Et maintenant ?

A notre demande, certaines personnalités ainsi que le collectif Destocamine ont livré leurs réactions sur le rapport d'enquête.

■ **Yves Gorpfert, maire de Wittelsheim** : « Les conclusions de l'enquête sont intéressantes et objectivement très bonnes. L'essentiel a été pris en compte ; c'est-à-dire l'ennoyage du stockage qui est le problème. La question est aussi la surveillance et qu'on puisse prendre les mesures correctives si nécessaire. L'idée des commissaires enquêteurs d'installer un deuxième piézomètre au point le plus bas du stockage est une bonne idée. »

■ **Alain Rollet, liquidateur des MDPA** : « Les MDPA ont bien réceptionné le rapport de la commission d'enquête publique et sont dans l'attente de l'arrêté préfectoral. Elles ont apporté toutes les réponses aux questions posées par les enquêteurs publics sur les solutions de fermeture et celles-ci figurent dans leur rapport et ses annexes. Le dossier complet des MDPA soumis à cette enquête publique est accessible sur le site web stocamine.com tout comme les 18 newsletters consacrées aux travaux de déstockage des déchets contenant du mercure. »

■ **Francis Hillmeyer, député, maire de Pfastatt**, l'une des communes consultées : « Concernant les conclusions de cette enquête, je comprends le bien-fondé de l'avis des signataires de la rédaction. En fait, selon leurs propos, si l'on n'autorise pas la poursuite illimitée du stockage, cela voudrait dire que l'on s'interdit tout nouveau déstockage si de meilleures techniques pouvaient le proposer. Toutefois stockage illimité ne veut pas dire, pour moi, poursuite d'enfouissement et ne doit surtout pas être un motif d'arrêt de l'extraction des déchets autres que mercuriels. Il faut à tout prix sortir l'ensemble des déchets et s'en donner les moyens, sauf dans des cas très précis où la vie des mineurs serait mise en danger. Pour cela je ne ferai confiance qu'à un collectif d'anciens mineurs des MDPA, chargé de vérifier au fond, la véracité des dires. »

■ **Le collectif Destocamine** qualifie le rapport de « surprenant et incohérent » : « Les enquêteurs sont d'accord pour que l'Etat enfouisse définitivement plus de 42 000 tonnes de déchets chimiques dangereux sous la nappe phréatique alsacienne. [...] Comment ne pas qualifier d'incohérence la différence entre la tonalité des 37 premières pages du rapport et l'avis final



Les déchets sont contenus dans des fûts ou comme sur la photo, des big bags. PHOTO L'ALSACE/THIERRY GACHON

des enquêteurs ? Comment peut-on rendre un avis favorable à cette demande après l'avoir autant critiquée ? Les enquêteurs ont non seulement repris sans les exclure ou les contredire toutes les remarques des intervenants en faveur d'un déstockage total mais, mieux, et à charge contre Stocamine, ils évoquent manques et contrevérités dans le dossier soumis à

l'enquête.

Et que penser finalement des « réserves impératives, cumulatives et non négociables » des commissaires-enquêteurs, si ce n'est que le dossier présenté par Stocamine n'offre aucune garantie et manque visiblement de « loyauté », terme utilisé à maintes reprises par les rédacteurs du rapport. Ce rapport conforte toutes les positions prises par

le collectif Destocamine durant toutes ces années, mais sa conclusion contredit toute la démonstration. Ce rapport reflète le trouble et le malaise profonds de MM Lafond, Hofner et Renckly... » ■

PROPOS RECUEILLIS PAR MICHEL HARTMANN

► Destocamine a mis ses commentaires en ligne sur son site www.destocamine.fr.

Gestion apaisée du déstockage

Concernant le dialogue institutionnel entre les promoteurs du projet et les opposants, les commissaires enquêteurs écrivent : « Certains parlent d'une apparence de démocratie administrative et en ce cas nous les rejoignons ». Au sein du comité de suivi et de surveillance (CSS) « chacun joue son rôle et n'écoute pas l'autre » soulignent-ils encore. Pour eux, les organismes de dialogue sont soit inefficaces, soit ils ne sont pas mis en œuvre. Les enquêteurs appellent donc à « une gestion apaisée du déstockage ». Enfin, ajoutent-ils, le maître d'ouvrage devrait « s'entourer des avis d'un petit groupe ». Pour être efficace, « le formalisme doit être banni, la réactivité recherchée ».

Décision en mars

L'instruction du dossier va se poursuivre pour permettre au préfet de se prononcer sur le sujet d'ici la fin du 1er trimestre 2017 « en pleine conscience des enjeux et des responsabilités ». Vont ainsi suivre l'avis des services techniques (DDT, ARS, DREAL, SDIS,...), le rapport de l'inspection des installations classées, l'avis du conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (CODERST) fin février 2017 et enfin l'avis du conseil supérieur de la prévention des risques technologiques (CSPRT) début mars 2017. Source : haut-rhin.gouv.fr.